



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'environnement OFEV
Division Espèces, écosystèmes, paysages
Tel.: 031 322 90 00
Fax: 031 322 70 54
medien@bafu.admin.ch
<http://www.bafu.admin.ch>

Changements dans la division Espèces, écosystèmes, paysages

La structure de la division Espèces, écosystèmes, paysages a évolué et se décline à partir du 1^{er} septembre 2013 en cinq sections. Ce changement a pour but de mieux répartir les forces et charges de travail entre les sections et de donner à chaque entité les moyens de répondre à l'évolution des thèmes et tâches dans les différents domaines de la biodiversité et du paysage.

Lors de la création de la division Espèces, écosystèmes, paysages en janvier 2011, il avait été prévu de procéder à une évaluation après deux ans de fonctionnement et si nécessaire d'élaborer des mesures d'adaptation.

Durant le printemps 2013, la cheffe de division, les chefs de section et d'état-major ont développé, avec le soutien d'un modérateur, une nouvelle structure sur la base des lacunes et problèmes observés. Ce processus a également permis de prendre en compte la volonté d'un chef de section de se retirer de sa fonction dirigeante. Ainsi Andreas Stalder quitte au premier septembre 2013 sa fonction de chef de section pour devenir remplaçant du chef de section.

Section Espèces et milieux naturels

Sous la conduite de Sarah Pearson Perret, cette section développe et suivra le plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie Biodiversité Suisse. Elle élabore les lignes directrices et bases scientifiques pour la politique de conservation des espèces et des milieux naturels de Suisse, définit les mesures prioritaires à mettre en œuvre et a la charge des cinq inventaires fédéraux de biotopes d'importance nationale et des sites Emeraude. Cette section traite également le dossier des espèces exotiques envahissantes et le conduit pour l'ensemble de la division et de l'Office fédéral. C'est aussi sous la direction S. Pearson Perret que seront réalisés les différents programmes scientifiques nationaux de suivis de la biodiversité. La fonction de remplaçant /e de la cheffe de section sera repourvue sous peu.

Section Faune sauvage et biodiversité en forêt

Dans cette section, sous la conduite de Reinhard Schnidrig et de sa remplaçante Sabine Herzog, sont déclinées les lignes directrices nationales en matière de conservation des espèces et des milieux protégés pour les oiseaux et les mammifères. La section gère les questions de chasse et en établit les statistiques nationales. Les thématiques des grands prédateurs et de la prévention de leurs dégâts y occupent une place centrale. Dans le domaine de la forêt, elle définit les mesures à prendre pour conserver et améliorer la biodiversité. Dans sa fonction de remplaçant de la cheffe de division, Monsieur R. Schnidrig assure la conduite et la coordination des cinq différents ensembles de conventions programmes développés et mis en œuvre au sein de la division.

Section Milieux aquatiques

Cette nouvelle section est dirigée par Andreas Knutti et son remplaçant Markus Thommen. La création du réseau écologique national, appelé « infrastructure écologique » constitue son grand défi pour les années à venir. La section définit et fait valoir dans les questions de production d'énergie, de protection contre les crues et de développement territorial, les mesures à prendre pour conserver voir améliorer la qualité écologique des cours d'eau, des plans d'eau et des zones alluviales. La section est responsable du programme de migration des poissons, gère les questions de pêche au niveau national et en tient à jour les statistiques nationales, organise la formation continue des garde-pêches et décline pour la faune aquatique la politique nationale de conservation des espèces. Elle représente la Suisse au niveau international dans les questions de gestion piscicole des eaux frontalières.

Section Espace rural

Comment agir pour conserver des paysages caractéristiques et permettre le développement économique du pays. A cette question centrale, la section conduite par Matthias Stremlow et son remplaçant Daniel Arn, répondra en développant les outils nécessaires aux différents acteurs pour concilier ces aspects parfois antagonistes dans le territoire. La section développe la stratégie de l'OFEV dans le domaine du paysage. Elle est aussi en charge de la politique des parcs d'importance nationale et des sites inscrits au patrimoine mondial naturel de l'UNESCO.

Section Gestion du paysage

Benoît Magnin dirige cette section qui regroupe les principales politiques sectorielles ayant des impacts très directs sur la biodiversité et le paysage. Il est soutenu dans ses tâches par son remplaçant Andreas Stalder. Deux inventaires sont suivis par cette section: l'inventaire des sites marécageux d'importance nationale et l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale. La section a la responsabilité de l'examen au sens de la LPN des projets de la Confédération et des politiques telles que les transports, les infrastructures routières et ferroviaires, l'aviation, les télécommunications, le transport d'énergie, les installations de transport touristiques, la défense du territoire, l'agriculture, la sylviculture, les plans directeurs et programmes d'agglomérations.

Etat-major

Conduit par Jean-Michel Gardaz et sa remplaçante Andrea Herren, l'état-major assure le bon fonctionnement de la division. A ce titre, il prend en charge l'ensemble des aspects logistiques et administratifs, la planification et le suivi des finances, la gestion du portefeuille d'activités et des contrats de la division. Il soutient la cheffe de division dans ses activités de conduite de la division et des dossiers politiques. Il coordonne les activités et engagements de la division dans le domaine de la communication. Il gère à l'intention de l'ensemble de la division un service de prestations et de conseils dans les domaines SIG, banques de données et flux de données.

Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage(CFNP)

La commission est un organe autonome et juridiquement indépendant. Fredi Guggisberg dirige le secrétariat de la commission qui n'est qu'administrativement rattaché à la division.